



N°4

Livret de concertation

ECOQUARTIER DES PRÉS DE LA CREUSETTE



Compte-rendu de la
réunion publique organisée
le 06 novembre 2018 et
réponses apportées aux
propositions des ateliers





LE MOT DU MAIRE

Mardi 6 novembre, s'est tenue la 3ème réunion publique. L'Opac du Rhône et le cabinet Insolites architectures ont présenté, avec l'agence Kaleido'Scop, les évolutions du projet qui découlent des ateliers de concertation menés au printemps avec les habitants. Vous trouverez dans ce livret toutes les propositions des Talançonnais ainsi que les réponses apportées. Vous serez prochainement informés des conclusions de l'étude sur les déplacements et le stationnement à Reyrieux, qui va bientôt s'achever.

Lors de la cérémonie des vœux du 12 janvier, j'ai dévoilé le nom de l'écoquartier, issu du vote des habitants : les Prés de la Creusette. Son logo fait écho à la fois au ruisseau et aux libellules, espèce protégée caractéristique de ce secteur.

Je remercie les Talançonnais qui ont participé aux ateliers et, d'une manière générale, aux échanges, pour leurs contributions qui permettent à l'opération d'avancer dans le bon sens, dans l'intérêt de notre village.

Jacky DUTRUC



Légende :

- Proposition validée par la commune et l'Opac du Rhône
 - Proposition non validée
 - En attente
 - Remarque prise en compte dans une autre réponse
- >> *Réponse et précisions de la commune et de l'Opac du Rhône*

La place de la nature

⋮ Les jardins partagés

ESPACE ALLOUÉ AU JARDIN PARTAGÉ ET SES MODALITÉS D'ACCÈS

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ⊗ Centrer l'espace alloué au jardin (décalage vers l'Est) par rapport aux futures constructions pour faciliter sa desserte par le Nord/Est et utiliser l'eau du ruisseau pour arroser le jardin.

>> Par les usagers venant de l'Est serait facilitée mais plus difficile pour ceux venant de l'Ouest.

>> Le projet d'aménagement prévoit déjà un espace végétalisé central constitué par la promenade Nord-Sud qui offrira l'espace de détente et de récréation voulu par les participants.

>> Un jardin partagé installé au travers de la promenade perturberait les continuités écologiques promues par la promenade.

>> L'utilisation de l'eau du ruisseau pour le jardin partagé réduirait le potentiel écologique voulu par la promenade (modification du régime hydrique).

- ⊗ La nécessité de prévoir des places de parking attenantes au jardin partagé a été évoquée.

>> Cette éventualité ne semble pas indispensable compte tenu des distances raisonnables entre le jardin partagé et le reste de la ZAC (jamais plus de 500m) et du projet d'aménagement global privilégiant les modes de déplacement dits « doux »

-  La surface allouée au jardin (environ 700m²) semble sous-dimensionnée.

>> Un tel espace est approprié au développement d'un jardin partagé : espace géré collectivement dont la vocation première est la cohésion sociale et les liens de proximité. Une telle surface serait sous-dimensionnée si l'objectif était de développer des jardins familiaux : espace collectif divisé en parcelles individuelles dont la vocation principale est la production alimentaire (voir différence entre « jardin partagé » et « jardin familiaux » exposée par l'intervenant dans sa présentation).

>> L'objectif de ce jardin partagé est de créer un site référence de jardinage collectif dédié à la cohésion sociale et aux liens de proximité. Les dynamiques collectives ainsi créées pourront être essaimées, selon différents modèles (productif, récréatif, social, ...) sur l'ensemble de la ZAC via des espaces-relais en cœur d'îlots (espaces collectifs promus dans les cahiers des prescriptions transmises aux futurs opérateurs).

LA CHRONOLOGIE DU PROJET

PROPOSITIONS DES HABITANTS

-  Les grandes phases du projet

>> L'intervenant a présenté les grandes phases du projet et les a mis en parallèle avec le programme d'aménagement. L'aménageur tiendra compte des recommandations des participants qui ont souligné le besoin de prendre contacts avec les acteurs locaux (associations, centre(s) social(aux), ...) afin de bénéficier de leur retour d'expérience et de leur contribution dans le montage d'un tel projet.

LES USAGES ET L'ORGANISATION DE L'ESPACE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Besoin de développer un jardin et des techniques de jardinage en accord avec l'Homme et son environnement (espace de rencontre, pratiques de jardinage inspirées de la permaculture, intérêt ornemental et récréatif du jardin).

>> Ces attentes permettront de dimensionner un modèle de jardin partagé répondant au plus grand nombre.

Les discussions et les ateliers participatifs ont permis de préciser le type de jardin partagé à construire dans la ZAC :

1. Un jardin aux fonctions multiples (« mixité ») :

- Ornementale (« coloré », « fleurs »).
- Vivrière (« potager », « légumes », « fruits », « animaux »).
- Refuge de biodiversité (« abeilles », « hôtel à insectes », « ruche »).

2. Un mode de jardinage respectueux de l'environnement (« permaculture », « abeilles »).

3. Un jardin à vocation mixte :

- Sociale (« intergénérationnel », « mixité », « agréable », « échanges »).
- Ludique/récréative/de détente (« jeux pour les enfants », « bancs », « transat' »).
- Productive (« potager », « framboisiers, groseillers », « fruits », « légumes »).
- Artistique (« récup' », « sculptures »).

4. Un espace ouvert à tous (« ouvert », « intergénérationnel », « accès PMR », « potager surélevé », « gratuit »).

5. Un jardin dont certains espaces doivent être règlementés et sécurisés (« lieu sécurisé », « espace sécurisé pour les enfants »).

La biodiversité

RENATURATION DE LA CREUSETTE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Déplacement des larves dans le cadre de la renaturation de la Creusette : est-on sûr que l'on ne tue pas l'espèce ?

>> Le déplacement des larves a bien pour but de garder la présence de l'espèce sur le site.

- ✗ Est-il possible de revoir le phasage de la renaturation ?
= 1er méandre côté Ouest et garder le méandre existant à l'Est dans le but qu'un déplacement naturel sur le méandre Ouest se fasse par l'espèce plutôt que le faire manuellement.

>> Le déplacement des larves en déposant les matériaux du fond de fossé actuel dans le nouveau méandre créé, et mis immédiatement en eau, est le moyen le plus sûr de protéger les individus de l'Agrion face aux contraintes d'aménagement du bassin : le terrassement des talus au droit du fossé pourront difficilement se faire dans une phase ultérieure.

MESURES DE SUIVI

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Mesures de suivi : Comment peut-on être sûr que l'ensemble des mesures prises soient efficaces ?

>> Pour suivre l'efficacité des mesures envisagées dans le temps, un suivi écologique pluriannuel sera confié à un bureau d'études spécialisé dans l'expertise des milieux naturels ou à des associations naturalistes composées d'experts écologistes locaux.

Ainsi, afin d'observer l'évolution du site et des communautés animales et végétales à une échelle temporelle la plus pertinente possible, une procédure de suivi naturaliste sera engagée sur une période de 20 ans à partir de la 5ème année des travaux. Les inventaires naturalistes réalisés au fur et à mesure de l'avancement de l'urbanisation du secteur du Brêt et Près de Villars seront réalisés avec la fréquence suivante, la première année étant le début des travaux et la 10ème (fin du traité de concession) le début de phase d'exploitation : 1 passage à 5 ans ; 1 passage à 7 ans ; 1 passage à 10 ans ; 1 passage à 15 ans ; 1 passage à 20 ans

POSE DE NICHIRS POUR L'AVIFAUNE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Il y a peu de nichirs prévus pour les chouettes.

>> Ils ont été dimensionnés par rapport aux inventaires.

: Aménagements paysagers

PROPOSITIONS DES HABITANTS



Prévoir des bancs le long de la Creusette

>> Des bancs seront implantés sur tous les espaces publics de la ZAC



Cœurs d'îlots = jardins relais

>> ok prévus d'être demandés dans les consultations



Arrivée d'eau // récupération d'eau de pluie pour arrosage des jardins partagés ?

>> On peut prévoir une cuve aérienne de récupération d'eau de pluie



Projet de « vrai » parc sur l'opération + marché bio

>> Mesures rejetées lors de la première phase de concertation . Qu'est ce qu'un vrai parc ? Reprise du projet allant dans ce sens tout de même

Circulation et mobilités

: Voies principales, venelles ' et stationnement

ÉCLAIRAGE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Eclairer partout, voirie et modes doux (pas de recoins obscurs)
>> Les voies et cheminements piétons seront éclairés : éclairage véritable ou simple balisage suivant les emplacements

- ✓ Privilégier un abaissement de l'intensité pendant la nuit, avec système de détection.
*>> Un abaissement de l'intensité sera prévu dans les marchés de travaux.
Actuellement, 30% de la commune déjà concerné par un abaissement de l'intensité.*

- ✓ Venelles piétonnes : balisage plutôt qu'éclairage par candélabres
>> Les voies et cheminements piétons seront éclairés : éclairage véritable ou simple balisage suivant les emplacements

FAUNE ET FLORE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Prévoir des passages à faune pour les traversées de chaussée (lièvres, hérissons, etc.). Présence notée de chevreuils, renards, faisans.

>> Des passages à faune peuvent être aménagés. Les bordures de voirie ne constituent pas un véritable obstacle au passage d'une bonne partie de la faune.

- ✓ Chemin et biodiversité à préserver le long du ruisseau.

>> La promenade Nord/Sud sert cet usage

- ✓ Préserver un maximum d'arbres existant

>> Autant que possible, les arbres sont conservés.

- ✓ Prévoir des espaces canins

>> Des espaces canins peuvent être aménagés

REVÊTEMENT

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Pour les venelles, prévoir une partie en dure pour les gens avec des valises ou les PMR.

>> Le revêtement sera adapté sur les venelles.

✓ Chemin en stabilisé le long du ruisseau.

✓ Point de vigilance sur les revêtements : bruits et pentes

>> Les revêtements sont adaptés en fonction des pentes du projet..

✓ Parking enherbé : entretien difficile

>> L'équipe de maîtrise d'œuvre réfléchira aux alternatives envisageables.

SÉCURITÉ

PROPOSITIONS DES HABITANTS

✓ « Les barrières c'est sécurisant mais pas joli »

>> Recourir au végétal pour séparer les espaces

● Prévoir des barrières en entrée de venelle et pour séparer les flux : elles peuvent être végétales

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

✓ Prévoir un lieu dépôt pour les livraisons pour éviter la circulation des livreurs à l'intérieur de l'écoquartier

*>> Peut-être envisageable une fois que le développement du quartier aura bien démarré.
Plutôt à moyen terme*

● Venelles interdites aux motos mais doivent laisser passer les poussettes (portique ?)

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

ESPACES VERTS

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Prévoir des largeurs suffisantes pour les bords des voiries pour avoir une vraie plantation et pas un délaissé où rien ne pousse vraiment.

- ✓ *>> Recourir au végétal pour séparer les espaces*

Pour les espaces paysagers sur la voirie et les espaces de stationnement attention à l'entretien. Qui va s'en charger ?

>> L'aménagement prévu des espaces paysagers se fera de manière le plus naturel possible afin que cela demande le moins d'entretien.

Les espaces publics seront retrocédés à la commune de Reyrieux qui prendra en charge la gestion des espaces.

MOBILIER

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Eviter le bois qui grise et nécessite de l'entretien ; « le bois imitation résine c'est bien »

>> La maîtrise d'œuvre fera des propositions de mobilier en ce sens

- Mobilier original : les avis sont partagés

>> Avis partagés pour le moment

PLAN DE MASSE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Implanter le chemin plus près du ruisseau : mais être vigilant sur la pollution lumineuse

>> Nous avons privilégié les plantations en bordure de ruisseau : étudier si le tracé du chemin peut méandrer entre les plantations

- ✓ Séparer les flux sur voirie : chaussée voitures, bandes cyclables, trottoirs.

>> Les vélos peuvent être sur voirie ou sur le chemin le long du ruisseau + séparation complète le long du groupe scolaire

- ✓ Sur l'axe principal : mise en place d'écluses (sens alterné)

>> La ZAC devant être traversée, à terme par un bus pour desservir l'école, l'implantation d'écluses ne nous paraît pas opportun

- ✓ Positionner des plateaux aux intersections, en particulier au niveau du calvaire

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Prévoir des axes de voiries non-rectilignes, des gendarmes couchés ou plateaux surélevés

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Faire en sorte que ceux qui n'habitent pas dans la ZAC ne cherchent pas à la traverser pour gagner du temps

>> Mise en place des plateaux

- ✓ La résidence sénior étant envisagée au sud de l'écoquartier il est important de prévoir un axe apaisé et accessible aux PMR permet-

tant de relier le village à pied

>> Le cheminement peut se faire sur le trottoir le long de l'axe principal ou sur le chemin accompagnant le ruisseau

- Organiser les différentes entrées pour limiter la circulation à l'échelle de la commune

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- Rapprocher la MJC de l'école et du collège

*>> Repositionnement de la MJC en réflexion côté commune de Reyrieux.
Question qui dépasse le secteur de la ZAC.
Pour le moment on ne sait pas où.*

CHEMIN DU BRÊT

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Circulation uniquement riverain

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- Circulation à sens unique ?

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- Ne pas multiplier les impasses

- ✓ Sécuriser les trottoirs

AU BORD DE LA CREUSETTE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Chemin de promenade (ou chemin de desserte ?)

>> Chemin de promenade

- ✓ Privilégier les cheminements séparés

>> Le trottoir situé côté Est de la voie principale est destiné aux piétons, le chemin le long du ruisseau aux piétons et aux cycles.

- ✓ Point de vigilance sur les sources lumineuses et leur effet sur la faune

>> Les luminaires actuels sont prévus pour orienter les flux de façon à limiter la pollution lumineuse

LES VENELLES

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Accès uniquement aux riverains

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- Certaines pourraient être totalement piétonnes

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- Proximité de certaines d'entre elles à requestionner

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- Prévoir des chemins piétonniers passant par l'arrière de l'école

>> Cela a fait l'objet d'une proposition du CAUE également. Cependant, cela deviendrait en quelque sorte un chemin de «grillage».

A voir avec le parking du collège pour revoir peut être les cheminements.

- ✓ Venelle du nord : la remplacer par un chemin qui rejoint la route du stade en passant à l'arrière des maisons dans le but d'assurer la continuité piétonne jusqu'au village.

>> La venelle Nord en fond de lot sera sur un ténement privée. Il sera difficile pour l'aménageur de veiller à ce que son accès soit maintenu au tout public.

Néanmoins, la reprise du plan de composition et la grande ouverture verte au Nord a permis de rapprocher la connexion «mobilités douces» de la route du Stade côté coeur de village.

STATIONNEMENT

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Il est fréquent de compter plus de 2 voitures par foyer. Une personne fait remarquer qu'il est rare dans le parc du logement social de pouvoir bénéficier de 2 places de parking

- ✓ Dans le cas de l'école maternelle, il faut pouvoir se garer pour amener les enfants en classe.

>> Dépose minute prévu au projet et stationnement courte durée

COVOITURAGE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Une aire de co-voiturage pourrait d'ores et déjà être installée sur la parcelle 582

>> Ce n'est pas interdit, ce n'est juste pas pour le moment affiché et recensé sur google.

TC

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Envisager des arrêts du Saônibus et des cars de l'Ain à l'intérieur de l'écoquartier (cibler les endroits stratégiques) – Ces 2 modes de transport étant considérés comme plutôt efficaces en tout cas dans les trajets de proximité

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- ✓ Beaucoup de questions sur le développement des Transports en commun en particulier pour rejoindre Lyon (quid des Bus à Haut Niveau de Service)

*>> Le maître d'ouvrage sur le projet de TCSP est la région.
La communauté de communes est en lien avec les services de la région.
Les études de faisabilité ont démarré.*

GROUPE SCOLAIRE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✗ Nombreux sont les participants qui considèrent que l'école aurait dû être placée sur l'axe de la route du stade, pour faire le lien entre le village et l'écoquartier.

>> Choix de positionner le futur groupe scolaire à proximité des équipements actuels et à côté de la plaine des loisirs. Meilleur environnement notamment grâce à la proximité avec la plaine des loisirs

- ✓ La proximité de l'école élémentaire et du collège soulève de nombreuses questions sur l'influence que pourrait avoir les collégiens sur les élèves plus jeunes. Pour certains en revanche c'est plus pratique lorsque l'on a plusieurs enfants à déposer.

>> Des permanences ont lieu à la sortie du collège. Un service petite enfance jeunesse est à proximité également et en contrat sur la commune. Ce sujet fait écho, plus largement au vivre ensemble et à la prévention. Ce n'est pas qu'une question de localisation.

BASSIN DE RÉTENTION

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Le risque inondation est souvent évoqué avec des questions sur l'emplacement du bassin de rétention-déversement de l'eau dans le chemin du plat

>> La modification du gabarit de la Creusette permet de supprimer l'aléa ruissellement au droit du cours d'eau, le

*bassin permet de réguler une crue.
L'ensemble des travaux aura donc un impact positif sur les
ruissellements et inondations.*

CHANTIER

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Beaucoup de questions sur les nuisances du chantier en particulier autour de l'école ; besoin d'explication sur les différentes phases du chantier : sur une durée de 10 ans ? ; circulation des engins de chantier ? ; propreté des accès ? , nuisance sonore ?

>> Gestion de chantier identique à n'importe quel autre chantier

Cas de Reyrieux aura son propre accès chantier

Circulation uniquement en journée

Ceux situés à proximité immédiate pourront entraîner une certaine gêne sonore : les marchés de travaux peuvent limiter les plages horaires.

Formes urbaines

⋮ La balade

LES AMBIANCES

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ «Laissez nous de la nature», un aménagement le plus naturel possible.

>> Un élargissement du mail central au nord a été prévu + square du clavaire + meilleur lien avec la plaine des jeux.

- ✓ De la verdure, de la couleur, de petites hauteurs et de la simplicité

>> R+1/R+2 et occasionnellement R+2+Att

- ✓ Mais aussi «de la verdure mais pas trop», avec des questions posées sur l'entretien

>> L'entretien des espaces publics sera confié à la commune une fois retrocession des ouvrages. L'aménagement prévu des espaces paysagers, se fera, de la manière la plus naturelle possible afin que cela demande le moins d'entretien.

LE BÂTI

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Hauteurs souhaitées pour les bâtiments : 14m max tout compris / hauteur totale inférieure à 12m / hauteur max R+2 (comme au centre du village) / pas plus de 16 m. «Des bâtiments colorés, pas très hauts dont les formes font penser à des habitats individuels»

- ✗ Placer les bâtiments les moins hauts du côté de la rue du stade et les plus hauts de l'autre côté de l'écoquartier

>> Non, pas logique si on veut «habiter» la promenade. Les bâtiments prévus initialement à l'entrée Nord ont été remodelés. Le plan d'ensemble s'est fait dans une logique d'intégration urbaine cohérente par rapport à l'existant. Une entrée marquée, et un cœur d'opération également avec sur les franges, les plus petites hauteurs pour être raccordées à l'existant.

- ✓ Placer plus de zones de retrait (square ?) entre les bâtiments pour plus de verdure

>> Principe de la courée développée le long de la rue centrale

- ✓ Des parkings dédiés aux logements ; prévoir des parkings pour environ 1000 voitures

>> C'est la règle du PLU qui s'applique. Le projet prévoit environ 1080 places privées. (2 places par logement).

- ✗ Réduire le nombre de logements (pas plus de 250) avec que du logement social « qui aujourd'hui est de grande qualité »

*>> Le nombre de logements est un invariant.
540 logements programmés*

- ✓ Prévoir un front moins bâti, moins aligné sur la rue du Stade ; Laisser les vues

>> L'entrée nord de l'opération a été revue dans ce sens.

RÉFÉRENCES AU PATRIMOINE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ En terme de patrimoine à conserver : à noter l'exemple du moulin (rue du Moulin) avec des galets en façade et une coursive avec des poutres ; le lavoir est également évoqué à plusieurs reprises.

>> Des matériaux issus du patrimoine local pourront être préconisés dans le CPAUPE pour être utilisés sur les façades ou sous bassements. Attention tout de même au pastiche qui est contraire au respect du patrimoine

- ✓ Le calvaire dit « Croix de St Marc » est un lieu symboliquement investi par les Talançonnais. Selon certains, il marquerait le point où ce seraient arrêtées les eaux de la Saône, lors d'une crue catastrophique. Il a été réhabilité par les habitants en 1988 (source : archives d'Henri Barthoux transmise par « Les amis du village »). De nombreux participants ne souhaitent pas qu'il soit déplacé : « Si vous dites que vous voulez préserver le patrimoine, pourquoi déplacer le calvaire, et pourquoi «encadrer» le calvaire et la Creusette par des bâtiments ? »

>> Conservé et mis en scène dans le square «du calvaire». Tout de même déplacé de quelques mètres, tout en gardant la bonne altimétrie pour que l'histoire puisse perdurer

- ✓ Le lit de la Creusette : faire en sorte que le ruisseau soit en aérien tout le long avec respect de la faune et de la flore ; le laisser à sa place. Un participant explique à quelques habitants que « le fait de «redresser» et de «surélever» la Creusette n'aura pas d'incidence sur la faune et la flore existante. »
Question : d'où arrive l'eau de la Creusette ?

*>> Projet de renaturation ok
Le ruisseau de la Creusette prend sa source sur les hauteurs de Reyrieux, arrivé dans la partie urbanisée, il est repris dans les réseaux d'eaux pluviales. Il est alors constitué d'une succession de fossés à ciel ouvert et de collecteurs. En amont*

de la mairie, le réseau se partage en deux, une partie des écoulements part en direction de l'ouest et rejoint le bassin du champ du Cerdon, la majorité continue le long du chemin de la Creusette. A ce niveau, il est à nouveau à ciel ouvert, puis il longe le chemin du Plat jusqu'à être de nouveau canalisé avant son rejet en Saône au niveau de Port Bernalin.

BASSIN DE RÉTENTION ET RISQUES D'INONDATION

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ « Pourquoi placer le bassin de rétention au point le plus bas de la commune ? Il ne sera d'aucune utilité en cas d'orages violents. La ZAC sera une zone inondée. »

>> Les bassins de rétention sont destinés à récupérer les eaux de pluie et de ruissellement des zones imperméabilisées. L'alimentation du bassin se fait par déversement, le bassin constitue donc le point bas de l'opération. Le niveau des plus hautes eaux du bassin doit être inférieur au point de collecte des eaux de pluie et de ruissellement le plus bas (niveau du terrain). L'eau s'écoulant gravitairement, en se plaçant au point le plus bas de la Commune, on est assurés de récolter un maximum d'eaux de ruissellement. De plus, le choix de la Commune s'est également fait au vu des espaces disponibles.

- ✓ Sera-t-il impossible d'avoir des garages en sous-sol à cause du risque inondation ?

>> La modification du gabarit de la Creusette permet de supprimer l'aléa ruissellement au droit du cours d'eau, le bassin permet de réguler une crue. L'ensemble des travaux aura donc un impact positif sur les ruissellements et inondations.

Oui, la création du bassin et la renaturation permettent de retirer l'aléa inondation de la zone.

- ✓ Implanter le bassin de rétention avant le ruisseau

>> Planning et phasage du chantier selon les recommandations de la MOE de la renaturation et bassin.

LES VOIRIES

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Supprimer les voies prévues qui accèdent au chemin du Brêt (ne pas y augmenter la circulation) - accès jouxtant les parcelles 272 et 274

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation

- ✓ Devant l'école maternelle, les parents doivent pouvoir s'arrêter pour déposer leurs enfants

>> Dépose minute prévu au projet et stationnement courte durée

- ✗ Installer des chicanes sur la route du stade et séparer les flux (pour l'instant pas de place pour la circulation vélo)

>> La route du stade ne fait pas partie du périmètre de ZAC hormis le carrefour entrée de ZAC/route du stade

- « S'il y a des ralentisseurs, c'est que la route est trop rectiligne »

>> Nouveau plan du projet = Séquencage de la voie principale = moins rectiligne

- ✓ Séparation des flux voiture/vélo/ piéton

>> Séparation flux voiture/piéton partout, concernant les vélos uniquement devant le groupe scolaire + possibilité d'emprunter la coulée verte et le chemin de ronde autour du bassin. Une mixité des flux permettrait de diminuer les vitesses moyennes pratiquées.

- ✓ Au niveau du calvaire : passage de nombreux jeunes à vélo (VTT)

>> L'aménagement de la ZAC va faire évoluer les pratiques de cet espace. Les circuits vélos pourront emprunter la route principale ou le chemin le long de la promenade Nord-Sud

- ✓ Prévoir des trottoirs larges

>> Trottoirs de 2 à 3m de large

- ✓ Bien végétaliser les traversées douces

- Pas d'entrée ou de sortie de l'écoquartier « chemin du plat »

>> En attente des préconisations de l'étude de circulation. Si la rue principale ne débouche pas, il y aura un fonctionnement en impasse qui est souvent préjudiciable aux usages. Une raquette de retournement est nécessaire pour les pompiers ou les camions-poubelles, ce qui requiert une emprise conséquente. Cette emprise est alors souvent utilisée par les habitants pour se garer même si des places sont disponibles un peu plus loin, gênant les véhicules de service.

DES FORMES MOINS INSPIRANTES

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Ne pas ressembler à des aménagements urbains sans âme, contraire à l'esprit campagne

- ✓ Les immeubles prévus autour du ruisseau sont trop linéaires ; les bâtiments prévus à la Croisée des Chemins sont trop serrés

>> *Reprise du plan de composition dans ce sens*

- ✓ Les immeubles sont trop près des espaces publics (rond-point Châteauvieux)

>> *Reprise du plan de composition dans ce sens*

- ✗ « Faut-il barricader le ruisseau ? » autour de la Talançonnaise (ruisseau au niveau de l'allée de la Talançonnaise) :

>> *En espace naturel, la question ne se pose pas, les pentes des talus du ruisseau sont de 3 pour 1, suffisamment douces pour ne pas poser de problèmes pour en ressortir.*

- ✓ Résidence « le Parc du brêt » : immeubles trop hauts par rapport aux maisons existantes ; grands bâtiments au bord du chemin, qui écrasent les maisons individuelles ;

- Ne pas mettre des barrières trop hautes, trop enfermantes

MATÉRIAUX

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- Ne pas mettre de bois il faut le traiter.

Atelier 2

SECTEURS À ENJEUX

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ L'entrée de village et de l'écoquartier : l'entrée de l'écoquartier et la gestion de la transition avec l'existant

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Le mail central : alignement, retraits, limites autour de la voie principale

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ La densification de la zone de la Creusette ?

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

L'ENTRÉE DE L'ÉCOQUARTIER

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Ouvrir l'espace et permettre de voir loin. Ne pas fermer l'écoquartier sur lui-même et par rapport au reste de la commune. Avoir une vue dégagée

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ L'entrée de l'écoquartier est fondamentale. Il ne faut pas avoir l'impression d'entrer dans un ghetto

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Il est nécessaire de mettre en place une gradation/progression en lien avec l'existant. Plus on va vers le coeur de village et plus les hauteurs s'élèvent

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Les densités sont à ré-interroger en gardant une vraie identité et physionomie d'entrée de village

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- Il est nécessaire de ré-organiser l'orientation des logements pour être plus sur une orientation Est/Ouest

- ✓ Mettre en place une implantation en peigne pour plus de visibilité

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Travailler l'accroche de l'écoquartier au village par le bâti et le végétal

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Mettre en place une frange végétale qui s'épaissit progressivement avec des arbres de haute tige

>> Prévus dans le cadre du dossier espèces protégées

- ✗ Rester à 9 mètres de haut soit du R+2 simple

>> Non, terrains en pente et nécessité de varier les hauteurs

- ✓ Faire du paysage une des composantes plus présente de la rue du Stade

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Les trois barres d'entrée de l'écoquartier sont à déplacer pour créer une vue dégagée sur le bassin. L'espace bassin doit s'inscrire comme un espace de jeux pour les familles déjà enfermées dans les immeubles. Il s'agit de gérer le vis-à-vis entre les immeubles et les maisons qui sont très proches.

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Intégration de la nature et des bâtiments avec création de vraies respirations.

- ✓ Une circulation apaisée qui se fait à pieds

>> Prise en compte des mobilités douces dans le projet

- ✓ Des parkings qui sont pensés de façon pratique en lien avec les équipements programmes ou existants.

- ✓ Un espace sécurisé surtout pour les enfants qui se déplacent à pieds.

- ✓ Sécurité/piéton/accès à l'école des enfants seuls facilité et à la vue de tout le monde, ne pas créer d'espace isolé, sans visibilité.

- ✓ Penser les conditions d'une bonne cohabitation entre individuel et collectif.

- En diminuant la hauteur des bâtiments et en changeant leur orientation

- ✓ Densifier davantage vers le Sud de l'ecoquartier (à proximité du bassin)

>> Reprise du plan de composition dans ce sens au niveau de la Creusette

- ✓ Aménagement paysager (arbres de haute tige dans la continuité de la route du stade)

- ✓ Offrir une vue sur la zone aérée (sans perspective sur une lignée de bâtiments)
>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Rendre la voirie la moins rectiligne possible afin d'éviter la vitesse
>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Installer des plateaux ralentisseurs ou des écluses
>> Reprise du plan de composition dans ce sens (=plateaux aux carrefours)

- ✗ Idée écossaise du «passing place»

- Re-travailler le côté massif de l'écoquartier

LA CREUSETTE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Ré-interroger la densité à proximité de la Creusette, moins d'individuel et plus de relocalisation de collectifs
>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✗ Localiser les collectifs R+1 et R+2 notamment + attique dans cette zone en proximité des équipements pour les futures populations et familles

>> Non, pas logique si on veut «habiter» la promenade. Les bâtiments prévus initialement à l'entrée Nord ont été remodelés. Le plan d'ensemble s'est fait dans une logique d'intégration urbaine cohérente par rapport à l'existant. Une entrée marquée, et un cœur d'opération également avec sur les franges les plus petites hauteurs pour être raccordées à l'existant.

- ✓ Travailler la notion de vue dégagée, de panorama sur le bassin et l'espace paysagé

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Etre vigilants aux vis-à-vis éventuels entre les immeubles et les maisons

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

LA VOIE PRINCIPALE

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Dans le cahier de prescriptions indiquer qu'il faut animer le mur tout les X mètres

>> Ok, intégrer au CPAUPE

- ✓ Sur les soubassements des immeubles prévoir d'agrémenter les murs d'un aménagement paysager

>> Ok, intégrer au CPAUPE

- ✓ Organiser un alignement irrégulier avec des parterres de végétation et des arbres qui viennent s'intercaler entre les immeubles.

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Ne pas mettre en place un linéaire régulier qui va créer un effet visuel déplorable

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

- ✓ Décaler les façades pour avoir une perception différente des gabarits

>> Reprise du plan de composition dans ce sens

Vivre ensemble

⋮ La balade

RÉPARTITION DES ESPACES

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Des espaces publics avec des vrais espaces pour les petits et les anciens

*>> Reprise du plan de composition dans ce sens
= Entrée Nord, square du calvaire en plus de ceux initialement prévus autour du groupe scolaire et plaine des jeux*

- ✓ Un vrai parc et pas un square (trop petit)

La promenade Nord-Sud constitue un véritable espace paysager qui irrigue tout le quartier et dessert différentes poches d'espaces publics

- ✓ Un paysage vert avec de petites haies (y compris en cœur d'îlot)

- ✓ Autour de la Creusette : laisser les abords paysagers sans barrière et sans immeubles hauts alignés autour

- ✓ Du mobilier urbain pour les petits -jeux pour enfants-, les jeunes et les moins jeunes

- ✓ Repos pour adultes- ; des bancs à l'ombre

- ✓ Des lieux de convivialité pour tous

- ✓ Un espace de jeux sur le parvis de l'école

- ✓ Des espaces abrités, ombragés

- ✓ Des espaces dédiés aux ados (actuellement il n'y a rien : « On pose des grilles très hautes pour les empêcher de se réunir -voir rue du lavoir»)

>> Aménagement prévu dans la plaine des loisirs et ses abords.

- ✓ Espaces de vie pour les insectes et les oiseaux

>> Nichoirs, hotels à insectes, abris à petite faune sont prévus sur l'ensemble de l'opération

- ✓ Des espaces design, reposants, avec de l'eau et des places assises

LES AMÉNAGEMENTS

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- La question de la gestion des aménagements sur l'espace public est posée à de nombreuses reprises (qui va entretenir les jeux, les espaces verts ,etc)

>> Ces espaces sont voués à être rétrocédés à la commune

- Intégrer la future MJC à la place de l'école maternelle

>> Repositionnement de la MJC en reflexion côté commune de Reyrieux.

Question qui dépasse le secteur de la ZAC.

Pour le moment on ne sait pas où.

- Rapprocher la zone de loisirs de l'école

>> La plaine des loisirs est proche du futur groupe scolaire et le parvis a été imaginé de façon à être en lien avec cet espace de loisirs

- Autour des tennis : emplacement des grillages à adapter (sur voie verte ?)

- Pouvoir bénéficier de squares sans crotte de chiens

- La plupart des opposants au projet demandent à changer l'emplacement de l'école, en la plaçant à côté de celle qui existe déjà (rue du Stade), avec un parking important (optimisé pour l'accès au village le week end). « Cela permet de créer un lien entre l'existant et le nouveau quartier. » Ils insistent par ailleurs sur l'importance de ne pas faire cohabiter les élèves du primaire et ceux du collège

>> INVARIANT

Choix de positionner le futur groupe scolaire à proximité des équipements actuels et à côté de la plaine des loisirs. Meilleur environnement grâce à la proximité avec la plaine des loisirs. De plus, on voit bien au niveau du fonctionnement les limites du schéma actuel avec l'école maternelle du Brêt



Parmi les questions posées celle du manque de desserte en Transport en commun : « Le manque de transport pour Lyon est un vrai problème : quels sont les projets de transport en commun ? »

*>> Le maître d'ouvrage sur le projet de TCSP est la région. La communauté de communes est en lien avec les services de la région.
Les études de faisabilité ont démarré.*

CE QU'IL MANQUE ACTUELLEMENT À REYRIEUX

PROPOSITIONS DES HABITANTS



Square - Aire de jeux (trop de monde dans le petit square du centre ville) ; « Le Parc Maurice Chevalier est très occupé à la sortie de l'école même s'il n'y a pas d'équipement particulier »

>> Projet du parvis propose des espaces d'attentes, équipements de loisirs



Skate park (réponse partagée de quasiment tous les jeunes interviewés)



Terrain de cross pour le BMX



Jeux d'échec géant



Escalade



Badminton

- ✓ Pistes cyclables
- ✓ Une permanence aide aux devoirs plus proche des collègues comme cela a été mis en place à la MJC
- ✓ Activités de relaxation bien-être

>> Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.

COMMENT J'IMAGINE DEMAIN LA PLAINE DE LOISIRS

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Conviviale
- ✓ Un espace ouvert (pas de barrière)
- ✓ De la nature un peu sauvage et des endroits goudronnés pour faciliter les déplacements poussettes, personnes en fauteuil, vélo, etc

*>> Nature ok
endroits goudronnés non
déplacements poussettes et personnes en fauteuil, vélo ok*

- ✓ Des tables de ping-pong
- ✓ Du sable ; une aire de beach volley

>> Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.

- ✓ Pas de véhicule à moteur
 - >> *Pas autorisé*
- ✓ Un espace dédié aux sportifs (fitness) avec un parcours de santé
- ✓ Des espaces de relaxation « avec des activités de bien être possibles »
 - >> *Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.*
- ✓ Des points d'eau potable
 - >> *Points d'eau prévus*
- ✓ De l'eau « comme au lavoir ... »
 - >> *Plus naturel, marre au bas du bassin*
- ✓ Mixer les espaces verts à destination de la jeunesse
- ✓ Un accrobranche/ un espace de chasse aux trésors/ un parcours
 - >> *Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.*
- ✓ Un espace familial
- ✓ « Un endroit pour se poser entre copains »
- ✓ Un grand parc avec des enfants qui jouent et des bancs autour pour les personnes âgées

CE QUE J'AIMERAIS EN TERMES D'AMÉNAGEMENTS ET D'USAGES

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Construire un skate parc en association avec les jeunes. Le localiser pas trop près des maisons pour ne pas gêner et être tranquilles (avec modules pour Skate/Trottinettes/ Roller/ BMX)
- ✓ Un petit terrain de foot « Avec de vrais filets pour les buts et de l'éclairage pour pouvoir jouer l'hiver »
- ✓ Un départ pour les courses / un podium
- ✓ Un départ de randonnée
- ✓ Un bassin de loisirs aménagé avec un parcours sportif

>> Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.

- ✓ Prévoir des activités de loisirs sur cet espace à destination des écoles et du collège

>> Les activités seront possibles, à voir avec le personnel des établissements

- ✓ Une aire de pique-nique ; des tables pour goûter
- ✓ Des tourniquets, des (grands) toboggans - « Comme à Trévoux ! » ou « Au Parc Blandan »

>> Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.

- ✓ Des jeux comme dans la cour de l'école actuelle

- ✓ Mixer les espaces verts à destination de la jeunesse. Un théâtre de verdure
- ✓ Des espaces pour voir des animaux: « On adore les animaux ! »
>> Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.
- ✓ Un jardin « canin » pour promener les chiens - « Je n'aime pas promener mon chien tout seul »
- ✓ Des parkings à proximité des équipements scolaires (nouvelle école, collège)
>> En réflexion

VIGILANCES

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Ne pas penser l'implantation de commerces sur l'écoquartier qu'en termes de concurrences. Penser proximité. Pourquoi pas des annexes des commerces déjà existants au centre
>> A voir sur le moyen / long terme
- ✓ Prévoir un vrai parking pour l'école maternelle (prise en compte du besoin d'accompagnement des petits)
>> Dépose minute prévu au projet et stationnement courte durée
- ✓ Penser les questions des mobilités douces et surtout des transports collectifs en lien avec l'écoquartier

>> Mobilités douces prises en compte dans le projet, les TC également pour une future desserte au sein de la ZAC en plus du BHNS.

- ✓ Prévoir des lieux et des activités pour les ados. Les ados s'ennuient à Reyrieux ! « S'il y a des caméras aucun jeune ne viendra » ; « Les 18-30 partent sur Lyon : comment les retenir ? » ; « Ne pas attirer les racailles de bac à sable de campagne ! »

>> Une réflexion va se faire de manière plus globale à l'échelle de la commune afin de programmer l'aménagement de certains ouvrages au sein de la ZAC et en dehors.

- ✓ Attention à bien planifier la circulation notamment aux abords du collège afin de sécuriser au maximum l'espace pour les enfants. Création de trottoirs pour les enfants à pieds. Les jeunes parents ne sont pas faciles à mobiliser ; on les voit peu sur l'espace public

- Présence importante des 2 roues motorisées : principal hobby des jeunes (« quelque fois c'est le salon des 2 roues devant le collège »)

MOBILITÉ

PROPOSITIONS DES HABITANTS

- ✓ Sur Trévoux : Les jeunes se déplacent en trottinette, en vélo ou à pied (30 mn) ; beaucoup utilisent le Saônibus avec satisfaction
- ✓ Sur Lyon : très compliqué en transport en commun (4 changements) ; accompagnés par les parents ou avec ceux qui ont le permis

✓ Sur Neuville : Bus fonctionnent

✓ Le scooter ou la moto sont les moyens de transport et de loisirs les plus plébiscités par les jeunes (avec pratique importante du « stunt » par exemple dans la ZI de Reyrieux)

>> Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée est geré par le Département ainsi que le plan des itinéraires de randonnée par la ComCom. Une communication a été faite sur le projet d'écoquartier pour une future intégration.

Bus Saônibus : 5 lignes au total sur Reyrieux, intégration du projet d'écoquartier pour prévoir une traversée de l'opération.

Projet de BHNS Trévoux-La Part-Dieu en cours d'étude

✓ La pratique du vélo reste compliqué sur la commune de Reyrieux (pas de piste cyclable) ; pratique importante du VTT dans les bois au dessus de Reyrieux (et dans la plaine via le chemin du Brêt)

>> La pratique du VTT va pouvoir se faire du côté de la plaine des loisirs/ bassin

ÉVOLUTION DU PLAN DE MASSE DE L'OPÉRATION

Présentation lors de la réunion publique du 6 novembre 2019





Questions Réponses

⋮ Les remarques et les questions les plus représentatives à l'issue de la réunion publique du 6 novembre 2018

LES TRANSPORTS, LA CIRCULATION

Les besoins en transports collectifs sont importants. Il faut rencontrer le Conseil régional sur le BHNS pour leur demander l'étude déjà réalisée.

>> Réponse du Maire : cette étude n'a pas été communiquée aux élus de Reyrieux. Le SYTRAL, qui est entré dans cette étude, va gérer cette question ultérieurement.

Plusieurs rues vont être créées au sud. Quels seront les sens de circulation, leurs statuts ?

>> > Réponse de l'architecte : pour pouvoir répondre à cette question, il faut attendre la fin de l'étude de circulation. Mais il faudra changer nos habitudes et éviter le plus souvent possible de prendre sa voiture pour des déplacements courts.

La circulation est importante chemin du Plat. Qu'est-ce qui est prévu ?

>> Réponse du Maire : la SEMCODA a déjà fait une étude sur la conformité de la voirie en lien avec son opération. Ce chemin sera redimensionné et connecté, nous l'espérons, de façon sûre.

LES COMMERCES

Faudra-t-il continuer à prendre nos voitures pour aller faire nos courses ailleurs ?

>> Réponse du maire : le projet intègre des espaces en rez-de-chaussée de certains immeubles pour des commerces ou prévoit de pouvoir transformer certains logements en commerces... On ne garantit pas aujourd'hui qu'il y aura des commerces de proximité, mais cela n'est pas exclu. Certains commerçants actuels du centre-bourg souhaiteraient se délocaliser dans l'écoquartier. Il faut réfléchir avec eux pour éviter de fragiliser les commerces qui existent déjà au centre du village.

LA ZONE DE LOISIRS

La moitié du bassin de rétention est en zone humide. Par ailleurs, il n'y a plus de place pour des terrains de tennis ou autres équipements sportifs.

>> Réponse de l'Opac du Rhône : le bassin aura une hauteur faible et un espace paysager pour se promener. La zone au nord de la zone de loisirs disposera d'équipements sportifs ou de loisirs du type parcours de santé mais il reste à préciser les besoins. La partie humide du bassin de rétention restera quant à elle 'nature'.

L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCOLOGIE

La Creusette, qui présente des espèces protégées, va être détruite par cette opération.

>> Réponse de l'Opac du Rhône : un dossier loi sur l'eau a été réalisé et un projet de renaturation va être mené.

LE LABEL ÉCOQUARTIER

Quel est son fonctionnement ?

>> Le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales fixe des engagements, des critères et un processus précis de labellisation en lien avec un référentiel. La labellisation intervient sur les 4 temps d'une opération (en projet, en chantier, livré et confirmé). Une charte écoquartier va être signée.

Pour plus d'informations
Opac du Rhône

Mickaël Gabrici

Responsable d'opérations
04 78 95 90 26
mgabrici@opacdurhone.fr

